

NOS AGRÉMENTS ET CERTIFICATIONS

Suivez votre formation chez ECF PRO Saint-Gaudens en toute confiance

Nos certifications et agréments vous garantissent **des contenus et systèmes d'évaluation de qualité.**



Agrément préfecture pour les Permis BE, B96, C, C1 CE, D, N° : E 17 031 0009 0 délivré par la préfecture des Hautes-Pyrénées le 19 décembre 2023 (validité jusqu'au 18 décembre 2028).

Agrément pour l'organisation de session d'examen conduisant au Titre professionnel de Conducteur de transport Routier de marchandise Porteur par le préfet de Région Occitanie le 31 décembre 2024 (validité jusqu'au 30 décembre 2029).



Agrément pour l'organisation de session d'examen conduisant au Titre professionnel de Conducteur de transport en Commun sur Route par le préfet de Région Occitanie le 24 août 2023 (validité jusqu'au 6 août 2028).

Arrêté portant agrément pour dispenser la FP initiale et continue des conducteurs de transport routier de marchandise par le CF FIMO/FCO marchandises fait le 19 janvier 2024 (validité jusqu'au 18 janvier 2029) par le préfet de région Occitanie.

Arrêté portant agrément pour dispenser la FP initiale et continue des conducteurs de transport routier de marchandise par le CF FIMO/FCO voyageur 19 janvier 2024 (validité jusqu'au 18 janvier 2029) par le préfet de région Occitanie.



Certification CACES® ECF Services sur les recommandations R489 Cat 1A, 1B, 2A, 2B, 3, 4, 5, 6 et R490 M/T sous le numéro " ICSCAC 0128 " (national).



Partenaire de l'APTH pour les formations "Matière Dangereuse" (ADR). APTH Agréé par le ministère des transports : Arrêté ministériel du 27 octobre 2017 - NOR : TREP1730325A. **L'APTH est un des organismes de formations agréés ADR 8.2 par le ministère.**

ACC FORMATIONS

Agence Saint-Gaudens

531 Rue André Bouery, 31800 Saint-Gaudens

05 61 95 44 17